



PV DE LA CONCERTATION LOCALE DU 19 MARS 2024¹

Ville de Bruxelles :

- Madame Faouzia Hariche : Échevine de l'Instruction Publique, de la Jeunesse et des Ressources humaines de la Ville de Bruxelles : excusée
- Madame Faten Alamat : Cheffe de Cabinet de Madame Faouzia Hariche : excusée
- Madame Basma Ben Amar et Monsieur Karim Bouhout : Coordination locale de la Ville de Bruxelles – Jeunesse à Bruxelles

Cocof :

Mme Loubna Ben Yaacoub : Attachée principale service de la Cohésion sociale

Membres opérateurs agréés (21 membres présents) : Amo de Noh, Arthis Maison Belgo-Roumaine, Les Ateliers du soleil, Bruxelles Nord-Maison de la création, Bruxelles Enseignement, Caria, Centre social du Béguinage, Centre Tefo, Club de Jeunesse, Don Bosco Téléservice, Double sens, Entraide Bruxelles, Entraide des Marolles, Eurêka aide et soutien ! Formosa, Groupe d'Entraide scolaire de Laeken, La Chomhier, Les Ateliers populaires, MJ NOH, Maison des jeunes le 88, Mini-Anneessens.

Membres avec voix consultative :

Membres opérateurs associés - Impulsion/projets régionaux (3 membres présents) : BAPA Bxl, Bruxelles Laïque, Objectif, Mouvement pour l'égalité des droits.

- CRACS : Mme Fernanda Flacco : Chargée de missions (excusée)
- CRACS : Mme Béatriz Camargo : Chargée de missions
- CREDASC : Mr Didier Derooy : Coordinateur
- CREDAF: Mme Anne Brisbois : Coordinatrice mission réseau

Excusés : ASE Anneessens, Bapa Bruxelles, Centre culturel Bruegel, Cultures et santé, EDD Noh, Entraide, Espace cultures et développement, Interpôle, L'Amorce, Le Colombier, Prévention Jeunes Bruxelles, Troisième œil.

Absents : Chicago Back, Foyer des jeunes des Marolles, Joseph Swinnen, Laeken Découverte, Sport et culture, Espace social téléservice, L'épée.

Ordre du jour :

- 09h00 - 09h15 : Accueil
- 09h15 - 10h15 : Présentation de la recherche « Les " invisibilisé.e.s" et le Covid-19 » par Camille Fortunier + questions / réponses
- 10h15 - 10h30 : Pause-café
- 10h30 - 12h00 : Travail en ateliers
- 12h00 - 12h15: Conclusion
- 12h15 – 13h00: Lunch

¹ Rédacteur : Karim Bouhout

Travail en atelier autour de trois grandes thématiques :

1. L'offre sociale en présentiel : comment garantir un accès aux services sociaux de première ligne, la qualité de l'accueil, la prise en compte des publics invisibilisés et leur participation citoyenne ?
2. L'outreach : comment aller à la rencontre des publics invisibilisés qui ne se présentent pas spontanément aux portes des associations ? Comment proposer une offre adaptée à ce type de public sans attendre de leur part une demande spontanée ?
3. La coopération intersectorielle : comment mutualiser les savoirs et expertises dans l'intérêt des publics invisibilisés et favoriser le dialogue entre structures qui les accueillent ? À l'échelle de mon quartier, quelles structures travaillent avec/accueillent les publics invisibilisés et comment améliorer leur prise en charge ? Quels lieux / dispositifs mettre en place pour améliorer la prise en charge commune et concertée de ces publics ?

1- Ouverture de la concertation locale : la coordination locale accueille les membres-opérateurs et associés de la concertation locale, présente les excuses de Madame Alamat qui ne pourra assister à la concertation locale du jour.

2- Présentation de la recherche « Les invisibilisé.e.s et le Covid-19 » par Mme Camille Fortunier

Exposé du jour (power point) et rapport exhaustif de la recherche repris en annexes.

Séance questions-réponses

Lire et Ecrire Bruxelles : nous avons l'impression d'assister à une gestion politique à la « Boule et Bill », terme né lors de la crise covid pour désigner la famille idéale (ménage avec un ou deux enfants, vivant avec un chien, une tortue, dans une maison quatre façades), représentative d'une sorte de « moyenne » des ménages et servant de boussole à la gestion des politiques publiques. Or, les mérites de cette crise, c'est justement d'avoir exploré les angles morts de cette manière de faire. A côté de tous les invisibilisés sans domicile, il y a tous les invisibilisés internés dans leur domicile, c'est-à-dire, les prisonniers, les personnes résidant en maison de repos, les malades mentaux internés en asile psychiatrique. Toutes ces catégories de personnes dont on ne parle jamais ont aussi été impactées par la crise.

Cracs : les constats présentés ici font écho au travail de recherche mené par le Cracs. Nous avons rencontré une série de responsables associatifs (en visioconférence) par axe prioritaire. Nous avons également analysé des récits de vie repris dans le rapport rendu à la Cocof. La différence qui subsiste entre les constats récoltés auprès des opérateurs de projets de cohésion sociale et les publics-cibles de votre recherche semble définir une invisibilité plus grande du secteur de la cohésion sociale parce qu'il a été perçu comme moins urgent d'un point de vue social. Les écoles de devoirs ne recevaient plus les enfants, les structures accueillant des apprenants ont muté en centre d'aide sociale ou ont été transformées en refuge pour apprenants qui avaient besoin de parler, de voir autre chose... Si bien que le sentiment qui ressort de l'ensemble de ces entretiens est la frustration parce que le secteur social a été considéré comme non essentiel à l'inverse du secteur santé considéré comme essentiel. Beaucoup de responsables associatifs estimaient au contraire, qu'étant directement au contact des publics, ils se confrontaient directement à l'urgence, le métier qu'ils font est essentiel et ce n'est pas reconnu comme tel.

Credasc : penser que les écoles de devoirs n'étaient pas essentielles me semble une idée fausse. Ces structures ont été dans l'obligation de travailler durant la crise, nous avons reçu une note de la Ministre en ce sens.

On parle d'invisibilisation, on vient de présenter une étude arguant qu'il y a des stéréotypes sur la société, on fait une étude pour parler des invisibilisés mais le sentiment qui est le mien est le suivant : comment fait-on pour éviter d'invisibiliser les personnes qui participent elles-mêmes des invisibilisés ? Quand j'ai pris mes fonctions, j'ai rédigé une note à la Ministre pour remercier le secteur de la Jeunesse et les écoles de devoirs parce que nous sommes restés actifs et nous avons été considérés à juste titre comme essentiels. Nous étions dans l'obligation de travailler malgré toutes les difficultés que nous avons traversées. Les travailleurs du secteur avaient eux aussi des difficultés de mobilité, des enfants à faire garder...

Sur la monoparentalité, je constate des stéréotypes du même type. Quand on parle de monoparentalité, on pense d'abord à une mère isolée. La réalité n'est pas tout à fait celle-là. La majorité des ménages monoparentaux sont des mères isolées mais il y a également 20% de pères isolés. En focalisant les mères isolées, on oublie qu'avec la vision sociétale patriarcale et matriarcale, les pères isolés sont encore plus mal lotis devant les dispositifs d'aide, ce qui amène des situations complexes à gérer, notamment vis-à-vis de la famille et des tribunaux. D'où les stéréotypes sur les familles monoparentales qui conduisent à confier l'enfant à la mère plutôt qu'au père lors d'un placement. Un dernier point concerne les enjeux attendant aux données : quelles recommandations ont été émises par rapport aux remarques reprises dans votre étude (faible prise en compte des savoirs établis, quid des internements gouvernementaux...). Qu'est-ce qui a été fait à ce niveau-là ?

Arthis Maison Belgo-Roumaine : il a fallu la crise covid pour prendre conscience des dysfonctionnements profonds de notre société. La période covid est aussi un passage vers une autre réalité qui a permis la professionnalisation du secteur, de trouver des ressources nécessaires pour venir en aide à des personnes démunies dans une situation de crise. Nous avons appris énormément durant cette crise. J'en viens à ma question. Quelles sont les stratégies qui permettent de combler les lacunes liées à cette période ? Que faire pour arriver à une meilleure situation après ce moment de crise ?

Mme Fortunier : la gestion 'en œillère' préfigure une sorte de moyenne servant de point référence et la crise, me semble-t-il, n'a pas été inédite par rapport à cette manière de faire. Elle s'inscrit dans une continuité logique par rapport à ce qui se faisait les années précédentes. La crise Covid est cependant significative parce qu'elle a condensé en peu de temps, beaucoup de conséquences liées à cette gestion en œillère. La leçon qu'on peut tirer de ces événements, c'est que la crise a eu des effets presque directs sur une gestion politique basée sur les statistiques publiques pour lesquelles, en gros, la classe moyenne bourgeoise sert de référence. J'ai peu d'espoir que le standard sur lequel s'appuie la gestion politique devienne tout autre après cette crise.

En ce qui concerne les sentiments d'oubli, de frustration, partagés par les opérateurs de projets de cohésion sociale, je rappelle que les « oubliés de la crise » a concerné un grand nombre de groupes sociaux mais aussi des secteurs d'activités. À nos yeux, ce n'est pas seulement une crise sanitaire, économique, c'est aussi profondément une crise sociale. Pour rappel, la recherche a été financée pour une période d'un an. En gros, les six premiers mois ont fait l'objet des entretiens et des analyses en groupe, les six mois suivants ont été dédiés à l'analyse et à la rédaction du rapport de recherche. Il est impossible dans ces conditions d'examiner en finesse l'ensemble des phénomènes. Évidemment, l'invisibilité sociale concerne une diversité de groupes, de secteurs d'activités et nous ne pouvions investiguer tous les champs. C'est plutôt une bonne chose que le Cracs ait pu faire une analyse de son côté. En revanche, en ce qui concerne les jeunes, il y a dans le rapport de la matière sur l'accompagnement, l'aide à la scolarité, ces éléments ont été soulevés par des encadrants des écoles de devoirs lors des analyses en groupe. Il est vrai que dans les conclusions transversales, ces enseignements sont relativement sommaires. Sur la question de l'isolement social, on constate effectivement une rupture de liens autant avec les services publics que les services sociaux (rupture nette avec l'aide sociale, les maisons de jeunes et de quartier). Cela concerne les jeunes, les adultes de 40-50 ans qui fréquentent ces lieux de socialisation dans le quartier.

Le fait que la monoparentalité concerne également les papas est fondé. Pour l'ensemble des groupes sur lesquels nous nous sommes penchés, il n'y avait aucun a priori, nous n'avons pas cherché à définir la catégorie, le groupe social sur lequel on se penchait. Nous avons plutôt réalisé des sortes de mapping, cartographies incluant les professionnels, les structures qui travaillent de près ou de loin avec ces publics. Nous avons ensuite envoyé des centaines d'invitations afin de mettre sur pied les analyses en groupe. Si des personnes défendaient la position des « papas solos » lors des analyses en groupe, cela aurait été sans doute beaucoup plus visible dans le rapport. Cela n'a pas été le cas. La manière dont on contextualise dans le rapport est liée à cette réalité, les ménages monoparentaux qui se sont exprimés dans cette recherche sont majoritairement des femmes. Par ailleurs, il est parfois intéressant d'adopter une lecture intersectionnelle pour comprendre que ces ménages monoparentaux sont à la fois précarisés par leur casquette de « mamans solos » et qu'elles vivent par ailleurs des situations de précarisation liées au fait qu'elles sont des femmes.

En ce qui concerne les stratégies à adopter dans un secteur fragilisé par la crise sanitaire, notre travail s'est limité à formuler des analyses et recommandations adressées au secteur et au politique. Il serait fastidieux d'énumérer ici les recommandations reprises exhaustivement dans le rapport. La question des stratégies touche à de nombreux domaines : école, politique migratoire, accès aux soins de santé, du coup, nous avons émis des recommandations sur l'ensemble de ces points.

En ce qui concerne l'enjeu des données, on constate une faible prise en compte des savoirs établis, nous nous sommes penchés sur les instruments de gouvernement. En fait, nous avons remarqué qu'il y a très peu de données récoltées en temps réel, notamment celles qui relèvent de la question sociale, ces données sont souvent difficiles à produire en temps réel. Les données de référence pour le politique, ce sont principalement des statistiques et des chiffres mais il existe énormément de situations sociales qui ne sont pas chiffrables, qui relèvent de processus. En parallèle de cette recherche, nous avons mené une autre recherche dans laquelle nous avons interrogé les décideurs politiques et on constate effectivement que les chiffres ont un poids que les mots n'ont pas. Pour reprendre la question des sans-abris, on a un recensement pour Bruxelles, un chiffre est donné. En temps réel, on a pas de chiffre pour la Belgique et donc en contexte de crise sanitaire où il faut prendre des décisions en quelques heures, c'est compliqué. C'est également compliqué de faire table rase des savoirs établis. Le recours à cette littérature permet pourtant de prendre des précautions sur ce qui a déjà été démontré, ce qui permet d'affiner ce que les chiffres ne disent pas.

Coordination locale : une bonne partie des opérateurs présents aujourd'hui desservent des actions de soutien scolaire aux jeunes des quartiers populaires. Je voulais revenir sur un point saillant de votre rapport concernant ce public : le non-recours au droit. Je pense notamment à un récit de vie dénonçant une violence policière. On peut conclure de ce cas d'espèce qu'énormément de jeunes banalisent les violences institutionnelles qu'ils subissent à défaut de pouvoir accéder aux moyens leur permettant de lutter contre ces formes d'injustice. Qu'est-ce qui explique ce non-recours au droit ? Qu'est-ce que les associations peuvent faire pour dépasser ces postures fatalistes ?

Je veux également revenir ici sur la question des statistiques. Vous estimez que les données desservant les politiques publiques relèvent essentiellement de l'appareil statistique mais en tant que coordinateur, lorsque je dois rédiger un état des lieux des projets communaux, peu de données sont consultables sur des publics spécifiques. Les statistiques disponibles sont dépassées ou inexistantes lorsqu'il faut apporter un éclairage sur des publics tels que les primo-arrivants. En 2013, le Cracs avait établi un recensement des primo-arrivants résidant ou circulant à Bruxelles. Le nombre de 100.000 personnes avait été avancé. Est-ce qu'une politique publique peut se permettre qu'un public composant jusqu'à 10% de la population bruxelloise soit aux abonnés absents des recensements ?

Mme Fortunier : pour ce qui concerne le non-recours au droit, nombreux facteurs expliquent ce phénomène. Dans le contentieux jeunes-police, il y a historiquement beaucoup d'éléments qui expliquent le non-recours au droit : la non-connaissance de ce qui est possible, quels sont ces droits ? Quels sont les structures auxquelles je peux m'adresser ? Pourquoi le manque de confiance dans le processus de dépôt de plainte, de vérification en justice et des suites données à la plainte ? Quelle légitimité a la parole du jeune ? Qu'en est-il du sentiment d'impunité à l'égard des violences policières aujourd'hui bien documentées ? Tout cela explique le non-recours au droit mais au-delà de ça, les jeunes qui évoluent dans les quartiers défavorisés ne sont pas spécialement au courant, n'ont pas confiance aux procédures ou aux structures existantes. Quant aux stratégies à mettre en place, je sais que deux AMO (Alhambra, Atmosphères) ont lancé des formations à destination des professionnels qui travaillent avec les jeunes. Ces formations abordent le sujet des violences policières et du recours au droit, s'appuient sur les compétences d'avocates, ce qui permet de former des professionnels qui pourront notamment aider à constituer des dossiers. Aussi, si les professionnels sont plus aux clairs avec les droits des jeunes, si eux-mêmes sont plus à l'aise sur ces questions, cela peut renforcer la confiance des jeunes en retour.

Au sujet des primo-arrivants, je peux vous renvoyer vers Myria Centre Fédéral Migration qui dispose de rapports et analyses chiffrées. Au-delà de cette institution, je vous renvoie aux travaux du Germe (ULB) qui ne disposent pas des données en temps réel mais plutôt d'analyses réalisées sur le long terme. Il faut se tourner à la fois sur ce qui existe publiquement et sur les centres de recherche spécialisés sur ces questions.

3- Synthèses des travaux en atelier

Atelier n°1 : *L'offre sociale en présentiel : comment garantir un accès aux services sociaux de première ligne, la qualité de l'accueil, la prise en compte des publics invisibilisés et leur participation citoyenne ?*

- La première question qui s'est posée dans le groupe est la suivante : qu'est-ce qu'on entend par service social ? La première idée qui traverse l'esprit renvoie au CPAS. Il existe d'autres situations. On pense à d'autres services délocalisés, l'offre non publique notamment, des services sociaux non institutionnalisés, on pense aux opérateurs de projets de cohésion sociale qui ont mis en place une aide de première ligne durant et après le covid. Ces structures ont accompagné les jeunes, les apprenants vers des structures spécialisées (syndicats, écoles, structures de santé mentale, aide psychologique)...
- Les participants constatent une méfiance de plus en plus grande des publics vis-à-vis de l'autorité. Nous avons évoqué le cas de la police ce matin. Justement, on sent une véritable méfiance chez des publics qui hésitent à porter plainte ou à recourir à leurs droits fondamentaux, à se déplacer vers des services d'aide aux victimes.
- Les échanges ont également abordé la question de la précarisation de l'aide sociale. Cette dernière, en principe, concerne tous les citoyens et pas seulement les publics précaires. En conséquence, l'aide sociale devrait être liée aux notions d'aide et de soutien et pas seulement à celles de pauvreté et de précarité.
- Parmi les barrières soulevées, nous avons déjà abordé la question de la méfiance des publics à l'égard des figures d'autorité. Un second obstacle réside dans la barrière de la langue. Beaucoup d'usagers ont besoin de faire appel à de l'aide familiale pour pouvoir accéder à des services de premières lignes tels que le médecin par exemple. À défaut d'accéder aux applications de traduction numérique, le fait d'avoir des interprètes de traduction est primordial. Ce type de service existe dans des structures telles que les maisons médicales et restent accessibles aux publics invisibilisés.
- Une autre barrière soulignée durant les échanges est la non-connaissance des droits et des lois. Les opérateurs P2 sont particulièrement confrontés à des publics pas très informés de leurs droits (population rom par exemple), notamment à l'endroit des biens de première nécessité, logement par exemple où les publics roms sont souvent discriminés. Quand bien même on leur explique qu'il existe des services tels que l'Ombudsman ou la médiation, ils rechignent à y aller. Certains opérateurs bénéficient d'un personnel qualifié pour contourner ces difficultés. C'est le cas d'une assistante sociale dans le groupe qui est amenée à accompagner individuellement son public vers des services spécialisés. Il est opportun d'orienter le public précarisé vers un service spécialisé mais ce n'est pas suffisant. Les personnes étreintes par des besoins primaires peuvent facilement se perdre si l'on se contente de le dispatcher vers d'autres services. D'où l'importance de leur tenir la main, de les accompagner jusqu'au service ad hoc.
- Une autre question soulevée est celle de la complexité des problématiques sociales. Les opérateurs ne se confrontent pas à un seul problème. La demande d'aide pour une question administrative cache souvent des difficultés plus complexes, structurelles, insolubles (logement) et ce cas de figure est de plus en plus répandu. Que faire quand on est un travailleur social et qu'on sait pertinemment qu'il n'y aura pas de solution immédiate à des situations parfois dramatiques ? Cet écueil nourrit un sentiment d'impuissance chez le travailleur social. À la longue, des comportements déshumanisants se profilent dans les services publics à l'instar de l'indifférence à la souffrance qui règne dans certains hôpitaux publics en raison d'un personnel de soin débordé.
- Pour éviter ces conduites déshumanisantes dans les services sociaux de première ligne, il est important de s'appuyer sur des 'rituels d'hospitalité' valorisant et donnant de l'importance à des publics en grande difficulté sociale et affective. Partager des moments conviviaux, un repas avec son public met le temps d'un instant tout le monde à égalité. Ces moments où l'on retrouve de l'humanité sont importants pour des publics en quête de reconnaissance.
- Nous avons également abordé la question de l'accès physique aux services sociaux. La numérisation des services publics s'est accélérée avec la crise covid laissant de côté tous les publics ne disposant pas de matériel et de compétences numériques. De là la nécessité d'assurer un minimum de guichets physiques accessibles sans rendez-vous, d'avoir en face de soi une personne humaine qui assure un accueil bienveillant en présence si possible

d'interprètes capables de comprendre les langues étrangères. Cela évite à ces familles de réquisitionner les enfants pour assurer le rôle de traducteur.

- Un participant souligne que le travail efficient avec les publics invisibilisés appellent également un questionnement sur le financement des politiques publiques. Est-ce que ce financement doit continuer à renflouer les normes dominantes telles que la politique d'insertion, le tout numérique ou bien faut-il qu'il se penche davantage sur le travail social de première ligne tels que les cours de langue française, la permanence sociale, l'accueil des publics précaires...

Atelier 2. *L'outreach : comment aller à la rencontre des publics invisibilisés qui ne se présentent pas spontanément aux portes des associations ? Comment proposer une offre adaptée à ce type de public sans attendre de leur part une demande spontanée ?*

- Nous avons débuté par un tour de table où chaque opérateur définissait le type de public invisible rencontré et les possibilités offertes pour qu'ils puissent accéder aux activités ? Or, ce qui rend un public invisible c'est justement le fait qu'on ne sache pas où il circule, où il séjourne. On peut citer plusieurs cas dans ce cas de figure :

- Ceux qui passent aux portes de l'association sans jamais intégrer les lieux : « ce n'est pas pour moi ». La stigmatisation est une autre problématique de ce public : franchir les portes d'une association, c'est admettre que l'on est précaire, qu'on perd une partie de son autonomie.

- Les enfants non scolarisés. Où sont-ils ? Combien sont-ils ? Quelles sont les raisons qui expliquent leur déscolarisation ?

- Les personnes qui ne sortent pas de leur domicile, notamment dans les tours de logements entassant des personnes âgées ayant des problèmes de santé,...

- Le public adolescent, en décrochage scolaire ou pas, notamment les primo-arrivants qui fréquentent les classes Daspa ou restés sans place dans ces dispositifs en raison du manque de place ou d'une mauvaise orientation. Il y a une difficulté d'accrocher ce public qui ne maîtrise pas la langue française.

Que faire pour mieux accueillir ces publics ?

- Une chose essentielle revient à communiquer sur l'accueil sans contrepartie. Autrement dit, être ouvert au tout public et communiquer sur la possibilité de les accueillir sans rien demander en échange.

- Le temps et la disponibilité des équipes de terrain sont des facteurs clés. Prendre le temps de discuter avec les gens, de comprendre leurs problèmes, de mieux les accueillir, voire les accompagner. L'orientation comme soulevée dans l'exposé précédent n'est pas toujours efficace. Les gens se perdent en chemin, n'osent pas, n'y vont pas. Et donc, pouvoir accompagner ce public du point A au point B, c'est quelque chose qui peut faire la différence, ce qui présuppose que l'on dispose de temps et des ressources nécessaires pour accomplir ce travail.

- Le fait de travailler dans l'espace public permet de toucher des gens qui ne passeront pas la porte de l'association, notamment ceux qui estiment que les activités culturelles ne sont pas faites pour eux. Le travail dans l'espace public atténue ainsi la stigmatisation, tout le monde est légitime d'y être. Il faut cependant accepter que ce ne sont pas des publics que l'on va forcément fidéliser, qui ne vont pas donner suite à un processus mais l'espace public offre une première amorce.

- La première interaction avec ce type de public est essentielle. Le fait d'avoir du personnel préparé à l'accueil, maîtrisant plusieurs langues, disposé à engager une conversation, à comprendre, est bénéfique à l'accueil des publics invisibilisés.

- Disposer d'un réseau institutionnel de partenariat beaucoup plus large, partenariat qui dépasse les associations de son secteur ou celui du pouvoir subsidiant. S'appuyer notamment sur les maisons médicales qui accueillent un public beaucoup plus large et qui peuvent être des portes d'entrée pour le public invisibilisé.

- Diversifier son public permet d'aller chercher des gens qui n'étaient, par exemple, pas trop demandeurs de l'école de devoirs, qui vivent dans des ménages un peu plus aisés. Cette occurrence a le mérite de diminuer la stigmatisation en intégrant d'autres publics dans l'association.

- L'illectronisme est une problématique qui touche particulièrement des publics dépourvus de ressources et de compétences numériques. L'accueil physique est donc une alternative qui s'offre aux personnes larguées par les technologies numériques. Certaines associations proposent du secrétariat numérique, c'est aussi une porte d'entrée pour les publics invisibilisés.

- Adapter son offre au public et non le public à l'offre associative. Le fait par exemple de flexibiliser l'offre des cours de français, de proposer des modules plus courts permet d'accueillir des personnes qui ne peuvent s'engager sur une longue période.

- Discussions entamées sur le monde culturel et sa capacité à tisser des ponts. On se ne rend pas compte qu'il est parfois difficile pour un groupe d'adolescents de venir voir un spectacle dans l'obscurité en restant assis et silencieux durant deux heures. Cela peut paraître anodin mais c'est quand même un défi. L'offre culturelle n'est pas toujours adaptée au public.

En conclusion, adapter les projets, disposer de temps, disposer d'espace, fonctionner en réseau et partenariat semblent être les clés d'un accueil plus efficace des publics invisibilisés.

Atelier 3 : *La coopération intersectorielle : comment mutualiser les savoirs et expertises dans l'intérêt des publics invisibilisés et favoriser le dialogue entre structures qui les accueillent ? À l'échelle de mon quartier, quelles structures travaillent avec/accueillent les publics invisibilisés et comment améliorer leur prise en charge ? Quels lieux / dispositifs mettre en place pour améliorer la prise en charge commune et concertée de ces publics ?*

Le travail en atelier s'est divisé en trois temps.

a) Qu'est-ce que recouvre le travail en coopération intersectorielle ? Des notions-clés sont ressorties : partenariat-réseau, processus, ne pas se contenter de ce dont nous disposons mais voir aussi ce dont nous disposons pas afin de d'inciter chacun à aller vers les autres, voir ce que les autres ont à nous apporter. La coopération intersectorielle, c'est porter une attention particulière sur les bénéficiaires, c'est tisser des ponts, mutualiser les ressources. Comme notions, il est ressorti synergie, association d'associations : rassemblement d'acteurs venus de secteurs différents mais qui partagent un objectif commun.

b) Quels sont les limites de ces notions-clés ? Qu'est-ce qui nous empêche de développer des synergies et du partenariat ? Le compartimentage est un premier frein, le saucissonnage des logiques d'action rend parfois compliqué le travail avec les autres, le rapport de force entre l'économie et le social, la complexité tant de l'appareil de l'Etat que du secteur, le manque de moyens - pas uniquement financiers -, la question du sens donné au travail, le questionnement sur soi, la remise en question : la survie parfois requiert une énergie folle. Enfin, un élément qui limite fortement la coopération intersectorielle est la concurrence (appels à projets).

c) qu'est-ce qui peut favoriser la coopération intersectorielle ?

Un élément qui permet de contourner ces limites, c'est de s'appuyer sur des personnes qui se considèrent ou sont considérées comme des locomotives, disposant de capacités de leadership leur permettant de prendre à bras le corps une problématique supportée par l'ensemble de l'équipe.

Soutenir le processus de concertation, s'appuyer sur les coordinations sociales des quartiers, s'appuyer sur le Conseil consultatif qui récolte des avis mensuellement, mettre sur pied une fédération de la cohésion sociale, institutionnaliser les moments où les opérateurs provenant de plusieurs secteurs d'activités peuvent se revoir, adopter le leitmotiv : « seul on va plus vite, avec les autres on va plus loin ». Un dernier élément : le décloisonnement du cadre de la participation intersectorielle gagnerait à se doter d'objectifs concrets.

Clôture de la concertation locale : les participants sont invités à prendre un sandwich au rez-de-chaussée.